

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 31 (1905)
Heft: 10

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**Cinquantenaire de la fondation
de l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich,
les 29 et 30 juillet 1905.**

Zurich, le 10 mai 1905.

Aux membres de l'Association amicale des anciens élèves
de l'Ecole polytechnique fédérale.

Aux membres de la Société suisse et de la Société zurichoise
des ingénieurs et des architectes.

A tous les anciens élèves
de l'Ecole polytechnique fédérale.

Au cours de cette année, il y aura cinquante ans que l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich a été ouverte. Donnant suite à un vœu de l'Association des anciens élèves, le Conseil d'Ecole s'est associé aux techniciens suisses pour fêter dignement cette date.

M. le Dr L. Forrer, chef du Département fédéral de l'Intérieur, à Berne, et M. le colonel H. Bleuler, ancien président du Conseil de l'Ecole, à Zurich, ont bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette fête.

Le Comité d'organisation invite par la présente tous les membres des sociétés susnommées et tous les anciens élèves de l'Ecole à participer à cette solennité.

Les fêtes, dont le programme ci-joint donne le détail, ont été fixées aux 29 et 30 juillet.

Veuillez nous annoncer votre participation en vous servant du formulaire ci-joint et en y biffant ce qui ne convient pas. L'envoi du formulaire d'adhésion devrait être fait le plus tôt possible et en tous cas avant la fin de juin. Les adhésions seront prises en considération dans l'ordre de leur réception. Il ne sera tenu compte qu'autant que la place le permettra des participants non annoncés.

L'Album de fête renferme, dans deux volumes, une histoire détaillée de l'Ecole polytechnique fédérale, due à la plume de l'historien suisse Dr Oechsl, professeur, ainsi qu'une série d'études et de descriptions intéressant le développement des installations techniques et des travaux publics à Zurich. Le nombre des Albums de fête est limité; ils seront délivrés dans l'ordre de réception des adhésions, jusqu'à épuisement de l'édition.

Pour faciliter le service de la caisse, vu le grand nombre de participants prévu, et pour permettre que dès le début de la fête chacun soit en possession des pièces officielles, nous vous demandons l'autorisation de pouvoir vous envoyer la carte de fête contre remboursement, environ dix jours avant les fêtes, ou bien nous vous prions de bien vouloir nous en envoyer le montant d'avance, au bureau de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale, Rämistrasse, 28, Zurich I, qui expédiera alors à temps les cartes commandées. Le paiement au jour de fête, au bureau du Comité de réception installé à la Gare, doit être restreint aux participants venant de l'étranger, pour autant du moins que ceux-ci ne préféreront pas envoyer leur finance également d'avance au bureau de l'Association.

Les hôtels de Zurich offriront aux participants des places en suffisance. Cependant nous conseillons très vivement à ceux-ci de s'assurer des logis au moins huit jours à l'avance.

En vous disant « au revoir à la fête » nous vous présentons nos cordiales salutations.

Au nom du Comité d'organisation :

Le Président, A. Bertshinger.

Le Secrétaire, F. Mousson.

NB. — L'adhésion comme participants payants de ceux de nos collègues qui seront invités plus tard officiellement à la fête sera annulée et la finance déjà perçue leur sera remboursée.

PROGRAMME

Vendredi, 28 juillet. — (Réunion des volées d'étude et des Sociétés).

5 h. — Assemblée des délégués de la Société suisse des ingénieurs et des architectes.

8 h. — Réunion libre des hôtes au « Waldhaus Dolder ».

Samedi, 29 juillet. — Jour de fête officiel.

9 1/2 h. — Réunion au Polytechnikum. Cortège¹. Séance solennelle dans la halle de la fête des chanteurs¹.

1 h. — Banquet à la Tonhalle. Après le banquet, promenade libre en ville.

5 1/2-6 1/2 h. — Concert au parc Belvoir.

8 h. — Course sur le lac en bateaux spéciaux. Illumination des quais et courses de péniches¹. Ensuite, rendez-vous dans les jardins de la Tonhalle¹. En cas de mauvais temps, réunion à la Tonhalle¹.

Dimanche, 30 juillet.

9 h. — Assemblée générale de la Société suisse des ingénieurs et des architectes. Pour les autres participants, visite du Polytechnikum, des expositions, du Musée national, etc.

11 1/2 h. — Collation offerte à tous les participants par l'Association amicale des anciens élèves¹.

1 h. — Banquet de la Société suisse des ingénieurs et des architectes dans le pavillon de la Tonhalle et dîner par groupes et dans différents locaux.

3 1/2 h. — Excursion dans les environs de Zurich¹.

8 1/2 h. — « Commers » final, donné par les étudiants actuels de l'Ecole.

NB. — La carte pour la fête entière coûte Fr. 25, y compris l'Album de fête. Une carte spéciale, pour chacune des journées de fête, sera délivrée au prix de Fr. 18, y compris l'Album. Sans l'Album, les cartes coûtent 10 fr. de moins.

¹ Avec le concours des étudiants.

CONCOURS

Bâtiment de justice, à Berne.

Le Conseil d'Etat du canton de Berne ouvre un concours entre les architectes suisses et étrangers établis en Suisse d'une façon permanente, pour l'élaboration des plans d'un bâtiment de justice à construire à Berne. Le jury se compose de MM. Auer, professeur, à Berne; Gull, professeur, à Zurich; Châtelain, architecte, à Neuchâtel; La Roche, architecte, à Bâle; de Steiger, chef du Service cantonal des bâtiments, à Berne.

Une somme de 4500 fr. est à la disposition du jury pour primer les trois ou au maximum les quatre meilleurs projets. Le devis du bâtiment ne devra pas dépasser 290 000 fr. Les projets devront être présentés à la Direction cantonale des travaux publics avant le 1^{er} septembre 1905.

**Association amicale des anciens élèves de l'Ecole
d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.**

A³. E². I. L.

Offres d'emploi.

Une compagnie de chemins de fer demande un *jeune ingénieur-constructeur*. (7)

On demande un *jeune ingénieur* comme aide-opérateur pour des levés tachéométriques. (8)

Adresser les offres au Secrétaire de la Rédaction, M. Fr. Gilliard, ingénieur, Valentin, 2, Lausanne.

ERRATUM

Dans l'article « Hôtel des Postes et des Télégraphes à La Chaux-de-Fonds », pages 119 et 123, lire : « M. Schaltenbrand, architecte, à La Chaux-de-Fonds », au lieu de « M. Schaltenbrand, architecte, à Berne ».

Lausanne. — Imprimerie H. Vallotton & Toso, Louve, 2.